



TABANAC MON INFO

Bulletin municipal - juin 2026

ÉDITO



Chères Tabanacaises, chers Tabanacais,

Cela fait aujourd'hui un peu plus de deux mois que vous nous faites confiance.

L'équipe municipale, composée de conseillers engagés aux compétences variées, œuvre chaque jour avec complémentarité et synergie au service de notre village.

Les actions annoncées lors de la campagne sont d'ores et déjà lancées. Ce premier bulletin est l'occasion de vous présenter un état des lieux des projets réalisés, en cours ainsi que des événements à venir.

Souhaitant vous tenir régulièrement informés de l'avancement de nos actions, nous accordons une importance particulière à un dialogue ouvert et constructif. Nous désirons faire de l'information un véritable échange, dans les deux sens, entre élus et habitants.

La seconde partie de l'année s'annonce prometteuse, avec l'aboutissement de certains projets, notamment la halle de Rouquey, la poursuite attentive des initiatives en cours, ainsi que l'organisation de moments de rencontre placés sous le signe de la convivialité et du partage.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Benoît de Guigné, Maire de Tabanac.

L'ÉQUIPE



© E. Verdier/Tabonac

Julie Barreau, Jacques Antony, Camille Chanson, Clément Trumeau, Cédric Gil, Julie Bellegarde, Patrick Capgrand, Rachel Jacquemin, Barbara Plessis, Patrick Barrillon, Véronique Jouneau, Benoît de Guigné, Bruno Ciotta, Vy Nguyen, Mathieu Verdier.

NOS COMMISSIONS



ANIMATION, SOCIAL, ASSOCIATIF, SCOLAIRE

Véronique Jouneau

Julie Barreau ● ● ● ●
 Julie Bellegarde ● ● ●
 Rachel Jacquemin ● ● ●
 Mathieu Verdier ●
 Camille Chanson ●
 Barbara Plessis ●
 Clément Trumeau ●



VOIRIE & MOBILITÉ

Bruno Ciotta

Rachel Jacquemin
 Patrick Barrillon
 Mathieu Verdier
 Clément Trumeau



URBANISME

Mathieu Verdier

Camille Chanson
 Barbara Plessis
 Patrick Barrillon
 Patrick Capgrand
 Bruno Ciotta



SÉCURITÉ

Patrick Barrillon

Bruno Ciotta



COMMUNICATION

Vy Nguyen

Rachel Jacquemin
 Mathieu Verdier



FINANCES, GRANDS PROJETS, ●
 MARCHÉS PUBLICS ●

Cédric Gil

Véronique Jouneau ●
 Vy NGUYEN ●
 Mathieu Verdier ●
 Patrick Capgrand ●
 Jacques Antony ●

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Deux mois après les élections municipales, trois membres de Tabanac en Commun siègent désormais dans l'opposition municipale et depuis le début du mandat, nous nous attachons à exercer ce rôle avec sérieux, vigilance et esprit constructif.

Nous participons aux commissions qui nous semblent importantes pour l'avenir de la commune : urbanisme, réseaux d'eau, finances et vie associative. Notre objectif est simple : comprendre les dossiers en profondeur afin de pouvoir contribuer utilement aux débats et porter, lorsque cela nous semble juste, des propositions complémentaires.

Lors du Conseil municipal du 9 avril, nous avons notamment signalé une erreur de calcul entraînant une hausse injustifiée des taxes communales. Nous avons également exprimé nos interrogations concernant l'augmentation importante des indemnités des élus (+83 % pour le maire). Pour nous, la transparence des décisions et la clarté des échanges restent essentielles à la confiance démocratique locale.

Être dans l'opposition ne signifie pas être dans l'opposition systématique. Lorsque les projets iront dans le sens de l'intérêt communal, nous saurons les soutenir. Lorsqu'ils soulèveront des questions, nous continuerons à les exprimer avec sérieux et respect.

Enfin, nous n'oublions pas que 49 % des électeurs ont accordé leur confiance à notre liste. Nous continuerons donc à porter leur voix avec engagement et responsabilité.

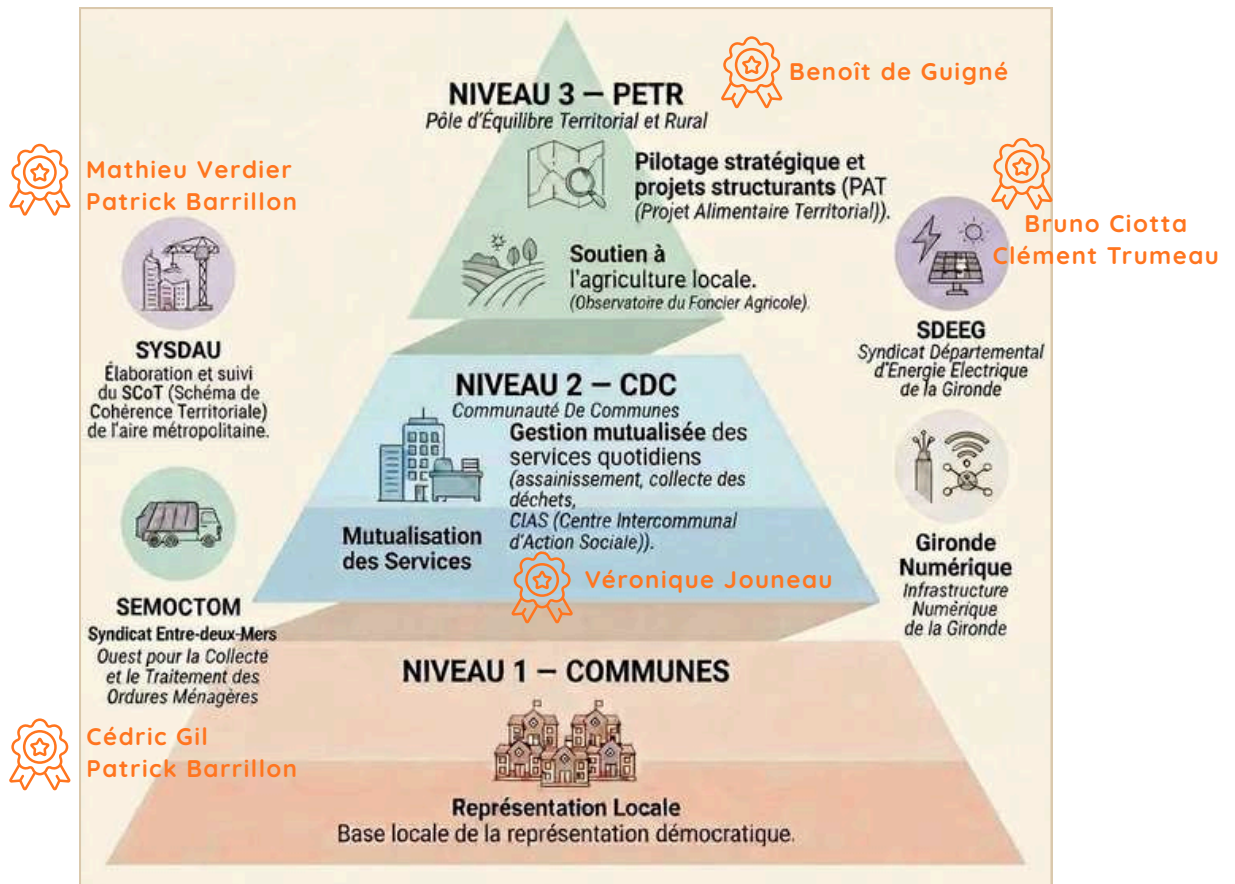
Jacques Antony, Barbara Plessis, Clément Trumeau.

NDLR : Le pourcentage de +83 % cité est inexact et relève de la seule responsabilité de ses auteurs.

Malgré l'invitation adressée à l'opposition afin de travailler sur le sujet de l'eau au sein du SIEPA (Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement), aucun de ses représentants n'a souhaité participer à cette commission de travail.

QUELLES SONT LES IMPLICATIONS MUNICIPALES ?

Les membres de l'équipe municipale se répartissent dans les différentes instances de l'organisation territoriale et stratégique des Portes de l'Entre-Deux-Mers :



CCID (Commission de contrôle des impôts directs) : donne un avis sur l'évaluation des biens immobiliers pour garantir une répartition équitable des impôts locaux.



EPRCF Syndicat des carrières et falaises.



Mathieu Verdier



CAO Commission d'appel d'offres.



Benoît de Guigné



Entre - Deux - Mers Tourisme



Mathieu Verdier



Correspondant défense



Patrick Barrillon

ANIMATION

CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES DE TABANAC



Logo, créé par Rachel.

Le comité des fêtes a été créé le 23 avril dernier, et se compose comme suit :

- Président : Christian Rapin
- Vice-Présidente : Rachel Jacquemin
- Secrétaire : Julie Bellegarde
- Trésorière : Véronique Jouneau
- Vice-trésorière : Julie Barreau

De belles festivités et animations à venir !

VOIRIE



© B Ciotta/Tabanac

Travaux à l'école.

Les travaux achevés concernent notamment le chemin de Valade, avec un goudronnage en bi-couche, ainsi que l'allée des Marronniers et l'impasse de Biron, où un revêtement en enrobé a été réalisé.

Par ailleurs, à l'école, le tuyau d'alimentation en eau a été remplacé à la suite de nombreuses fuites.

URBANISME

LA HALLE DE ROUQUEY



© V Nguyen/Tabanac

La seconde tranche du chantier du réaménagement de la place de Rouquey a enfin commencé !

Nous connaissons les origines moyenâgeuses du village de Rouquey, et notamment l'existence du Château de Rouquey qui dominait la vallée.

Les travaux de la place ont révélé des vestiges plus anciens encore : gallo-romains.

Après l'intervention des services régionaux d'archéologie, qui ont daté les découvertes, identifié les zones à protéger et donné des recommandations pour préserver ce trésor invisible, le chantier a pu reprendre.

Validé par le précédent conseil municipal, et désormais encadré par la nouvelle équipe, ce projet a plusieurs objectifs :

- Rendre à la place ses lettres de noblesse, en végétalisant l'environnement, en remettant en valeur le ruisseau, en réorganisant les espaces, etc.
- Permettre aux riverains et à tous les habitants de Tabanac de se réapproprier ce lieu et d'en faire un véritable espace de vie.

Au quotidien, chacun pourra venir profiter d'une grande surface enherbée, se laisser bercer par le ruissellement du Rouquey, se réunir entre amis pour partager une partie de pétanque, pique-niquer en famille ou emmener ses enfants s'amuser en toute sécurité dans la future aire de jeux. Des toilettes et une fontaine à eau seront également à disposition des visiteurs.

La Halle protégera des forts soleils d'été et abritera des caprices de notre climat océanique. Si elle accueillera les événements traditionnels de notre village (repas du 13 juillet, repas des chasseurs, fête du terroir, ballade/balade, etc.), elle sera l'outil idéal pour en inventer de nouveaux.

A vos idées ! Brocantes, vide-greniers, marchés de producteurs, ... elle doit apporter de la vie à notre village, tout en respectant l'environnement et ceux qui y vivent.

Rendez-vous à la rentrée pour l'inauguration !

REVITALISATION DU BOURG DE ROUQUEY



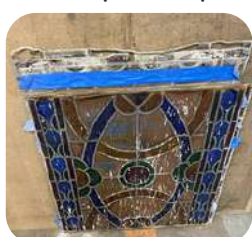
RESTAURATION DES VITRAUX DU CHŒUR - ÉGLISE NOTRE DAME

FOCUS

Vitrail avant dépose



Vitrail après dépose



Reprise des pièces peintes

Vitrail après restauration



Démarrage : début mars.

Fin prévue : juillet.

Un chantier mené avec l'EUURL VITRAUX DUPUY.

L'ÉCOLE

Grâce au service technique de la mairie, les enfants de l'école disposent désormais d'une véritable piste pour jouer à la toupie.

Autrefois, ils utilisaient une simple plaque de chantier.

De quoi laisser présager de très bons moments de jeu !

Avant



Après



RETOUR SUR LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

Sous la présidence de la première adjointe Véronique Jouneau et en présence des anciens combattants de TABANAC, d'une délégation de pompiers de Créon, de la fanfare 'les zimboums' et de Tabanacaises et Tabanacais, s'est déroulée la cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale.

Au cours de cette cérémonie, le parcours de Pierre Brouche, né le 11 août 1921 à Tabanac a été évoqué. Il appartient à cette génération qui n'a pas choisi la guerre mais qui l'a subie en pleine jeunesse. A peine entré dans l'âge adulte, il a été incorporé et a été emporté dans les tourments de la seconde guerre mondiale. Il s'est éteint le 21 juin 1945 quelques semaines après la fin des combats en Europe, des conséquences d'une maladie contractée sur le front.



© E. Verdier/Tabanac

Le 8 mai n'est pas seulement la commémoration d'une victoire militaire, c'est une journée de mémoire collective qui rend hommage aux soldats morts pour la France, aux résistants et aux victimes civiles.

Ainsi, un hommage a été rendu aux résistants et en particulier à un jeune résistant de Langoiran, Michel Picon. Il est né le 15 janvier 1924 et habite au château familial de la Peyruche. Pensionnaire au lycée Montaigne à Bordeaux, il est un brillant élève. Tout en continuant ses études, il décide de rejoindre un mouvement de résistance en octobre 1943. Il mène alors plusieurs activités clandestines de renseignements. Le 15 juin 1944, il rejoint le maquis de Saucats à la ferme de Richemont.

Dénoncé, le groupe composé d'une quinzaine de très jeunes hommes de 17 à 23 ans, pour la plupart lycéens ou étudiants bordelais, est encerclé par 40 miliciens français de Vichy et des membres de la Gestapo. Il est mortellement blessé par un éclat d'obus lors de l'assaut des forces ennemies.



Que le souvenir de tous ces jeunes demeure vivant parmi nous et qu'il nous rappelle avec dignité et humilité le prix de la paix.

Nous ne les oublions pas !

Le Budget

COMPRENDRE AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Présenter le budget communal aux habitants
n'est pas une tâche simple.



Cela demande de rassembler de nombreuses
informations et de les rendre
compréhensibles pour tous.



Pour cette raison, nous avons choisi de proposer
une version plus claire et synthétique, centrée sur
le compte administratif 2025 et le budget
prévisionnel 2026.



Le Compte Financier Unique (CFU) 2025

Commune de TABANAC

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2025. Il présente la situation financière de la commune.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement concerne la gestion courante de la commune.



TOTAL DES DÉPENSES : 940 245 €

- Charges générales 502 887 €
- Charges de personnel 377 369 €
- Charges de gestion courante 57 678 €
- Intérêts des emprunts 2 311 €
- Charges exceptionnelles 0 €

Les charges générales représentent le premier poste de dépenses de fonctionnement.



TOTAL DES RECETTES : 938 809 €

- Ressources fiscales 545 914 €
- Dotations et participations 185 237 €
- Ventes et autres produits courants 207 373 €
- Produits financiers 0 €
- Produits exceptionnels 280 €

Les ressources fiscales représentent près de 58 % des recettes de fonctionnement.



ÉPARGNE ET AUTOFINANCEMENT

La section de fonctionnement dégage :

- Une CAF brute de : -1 436 €
- Une CAF nette de : -28 276 €



TRÉSORERIE ET ÉQUILIBRE FINANCIER

Situation au 31 décembre 2025

- Fonds de roulement 409 860 €
- Besoin en fonds de roulement 1 482 €
- Trésorerie disponible 408 378 €

La commune conserve une trésorerie positive malgré un fort programme d'investissement.



SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement porte sur les dépenses et recettes liées aux équipements et projets de la commune.

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 548 336 €

- Dépenses directes d'équipement 519 601 €
- Remboursement du capital des emprunts 28 735 €

Les dépenses d'équipement restent élevées en 2025.

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 671 297 €

- Dotations et fonds globalisés 99 482 €
- Subventions reçues 171 815 €
- Nouveaux emprunts 400 000 €

Le financement des investissements est principalement assuré par l'emprunt et les subventions.



ENDETTEMENT

Encours de dette au 31/12/2025 : 417 735 €

- Encours au 1^{er} janvier 42 675 €
- Nouveaux emprunts 400 000 €
- Remboursements -24 939 €

Les charges financières restent limitées avec 2 311 € d'intérêts.



LES PRINCIPAUX RATIOS 2025

Population DGF prise en compte : 1 097 habitants

- Dépenses réelles de fonctionnement 857 €/habitant
- Recettes réelles de fonctionnement 856 €/habitant
- Dépenses d'équipement 474 €/habitant
- Encours de dette 381 €/habitant
- Fonds de roulement 374 €/habitant
- Trésorerie 372 €/habitant



PRINCIPAUX CONSTATS



Hausse importante des investissements en 2024 et maintien à un niveau élevé en 2025.



Recours significatif à l'emprunt en 2025.



Forte baisse de la capacité d'autofinancement.



Trésorerie maintenue à un niveau satisfaisant.



Charges financières encore faibles malgré l'augmentation de la dette.

LE BUDGET PRIMITIF 2026



Le budget primitif 2026 prévoit les dépenses et recettes de la commune en fonctionnement et en investissement.



FONCTIONNEMENT



DÉPENSES :
1 086 361,79 €

Les principales dépenses concernent :



Les charges à caractère général :
468 330 €



Les charges de personnel :
405 350 €



Les autres charges de gestion courante :
73 475 €



Le virement vers l'investissement :
96 504,79 €



RECETTES :
1 086 361,79 €

Les principales recettes proviennent :



Des impôts et taxes :
571 500 €



Des dotations et participations :
200 150 €



Des produits des services :
57 880 €



Du résultat reporté :
244 472,79 €



INVESTISSEMENT



DÉPENSES PRINCIPALES :
693 915,67 €

Les principaux projets prévus en 2026 sont :



Les travaux de voirie et aménagements de Rouquey



La sécurisation de la route



La rénovation et mise en valeur du patrimoine communal



L'acquisition de matériel communal



RECETTES PRINCIPALES :
1 112 193,95 €

Le financement des investissements sera assuré par :



Un emprunt : 400 000 €



Le FCTVA : 65 500 €



La taxe d'aménagement : 70 000 €



L'autofinancement communal :
96 504,79 €



Ce budget permet à la commune de poursuivre ses projets tout en maintenant un équilibre financier.



ACHAT GROUPE DE POMPE À CHALEUR

Vous souhaitez faire des économies sur votre installation de chauffage ?

Vous rénovez ?



1. Priorité : isoler votre maison. Puis choisir une solution d'énergie renouvelable. Des aides sont disponibles pour les économies d'énergie.
2. Opportunités : pompes à chaleur et panneaux solaires adaptés à notre climat.
3. Changer de chauffage : un investissement à bien réfléchir.

Vous pouvez être accompagné.



Avec l'aide de l'Union Européenne et à l'initiative de la mairie de Tabanac et de plusieurs communes et intercommunalités d'Entre-Deux-Mers, un groupe d'habitants s'est constitué pour faire un achat groupé de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques :

- Accompagnement technique gratuit par des experts ;
- Capacité de négociation vis-à-vis des fournisseurs ;
- Facilitation de l'accès aux aides et aux formalités ;
- Échanges d'information et de conseils entre habitants.

Pour rejoindre la démarche - d'ici fin juin 2026 :



Prévenir l'association « Groupement pour la Transition Énergétique en Entre Deux Mers (GTEEDM).

Contact : André Delpont, andre.delpont@gmail.com.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous vous absentez ?



Bénéficiez de L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : faites surveiller votre domicile par les services de gendarmerie.



Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence. Informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie ou, pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.service-public.gouv.fr (s'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)).

JUIN



AGENDA



- 5 juin Belote (salle des fêtes)
- 6 juin Fête du Coteau Libre, CopaTabanac (place de la mairie)
- 13 juin Inauguration de la bibliothèque Christiane Rivière
- 26 juin Kermesse de l'école

JUILLET

- 13 juillet Repas dansant (place de la mairie)



SOURCES

Avec la contribution de : Benoît de Guigné, Véronique Jouneau, Cédric Gil, Vy Nguyen, Mathieu Verdier, Bruno Ciotta, Patrick Barrillon, Jacques Anthony, Patricia Carcaly, André Delpont.

Lexique :

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement.

FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

<https://www.banatic.interieur.gouv.fr/intercommunalite/243301439-cc-des-portes-de-l-entre-deux-mers>

<https://shs.cairn.info/revue-economie-rurale-2023-1-page-51?lang=fr>

<https://www.pat-cvl.fr/thematiques-des-pat/foncier-agricole/agir-sur-le-foncier-agricole-un-role-essentiel-pour-les-collectivites-locales-guide-pratique-terre-de-liens/>

<https://france-pat.fr/outil/guide-vers-la-mise-en-place-dune-strategie-fonciere-agricole-adaptee-a-ma-collectivite/>

<https://ressources.terredeliens.org/recolte/l-observatoire-du-foncier-agricole-du-coeur-entre-deux-mers-33>

<https://www.saferna.fr/>

<https://www.pat-cvl.fr/wp-content/uploads/2021/04/Plan-action-PAT.pdf>

<https://www.sysdau.fr/>

<https://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/>

<https://www.coeurentre2mers.com/>

Rapport Moonwalk architectes

Rapport EURL VITRAUX DUPUY



Mairie

1, place de l'Eglise

33550 TABANAC

Téléphone : 05 56 67 05 19

Téléphone : 09 60 08 78 31

Mail : mairie.tabanac@orange.fr